

*Déclarations de ministres*

[Français]

Depuis 1945, le Canada a accueilli plus de 500 000 réfugiés. En 1986, le haut commissaire des Nations Unies pour les réfugiés a remis au peuple canadien la médaille Nansen: c'était la première fois que le Canada était ainsi honoré!

[Traduction]

Le débat au sujet de la détermination du statut de réfugié porte surtout sur les revendications du statut de réfugié présentées au Canada, mais nous ne devons pas oublier qu'en tant que pays, notre priorité est d'aider les réfugiés authentiques qui sont cantonnés dans des camps à l'étranger. Ces personnes sont désespérées. Elles n'ont nulle part où aller et aucun avenir devant elles. Elles méritent notre compassion.

Le nombre de réfugiés parrainés par le gouvernement fédéral s'est accru considérablement depuis notre arrivée au pouvoir. Cette année, nous accueillerons directement des camps de réfugiés 12 000 personnes prises en charge par le gouvernement et nous les rétablirons au Canada.

En outre, les citoyens canadiens ont fait preuve d'une grande générosité—on s'attend à ce que des groupes du secteur privé, des familles et des particuliers parrainent plus de 5 000 réfugiés cette année. Le gouvernement favorise et soutient ces initiatives de rétablissement.

Nous continuerons d'utiliser nos ressources pour accroître le nombre de réfugiés que nous faisons venir directement de camps à l'étranger en vertu d'engagements d'aide signes par le gouvernement et par des particuliers.

Notre programme d'immigration ne le cède en rien à aucun autre. Depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement actuel, le niveau d'immigration s'est constamment accru—84 000 en 1985, 89 000 en 1986 et, en 1987, nous allons sans peine dépasser l'objectif prévu de 125 000. Et nous avons l'intention de continuer à favoriser une telle croissance régulière. J'annonce aujourd'hui que l'année prochaine, le Canada va accueillir un nombre encore plus élevé d'immigrants venus du monde entier.

**Des voix:** Bravo!

**M. Bouchard:** En plus d'accroître les niveaux d'immigration, nous avons mis en oeuvre presque toutes les recommandations du comité permanent du travail, de l'emploi et de l'immigration visant à traiter plus rapidement les demandes d'immigration. Nous comptons également répondre aux recommandations formulées par le comité permanent au sujet des critères concernant la réunion des familles.

**Des voix:** Bravo!

**M. Bouchard:** J'annonce aujourd'hui qu'une disposition réglementaire visant à inclure les enfants de tout âge non mariés sera présentée. Bon nombre de Canadiens qui désirent faire venir leurs parents au Canada par les voies régulières accueilleront avec joie . . .

**Des voix:** Bravo!

**M. Bouchard:** . . . accueilleront avec joie, j'en suis sûr, ces nouvelles mesures et pourront désormais réaliser leur vœu.

[Français]

En fin de compte, la solution consiste à mettre en oeuvre un processus de détermination du statut de réfugié qui assure un juste équilibre entre la célérité de l'équité. Un tel processus est prévu dans le projet de loi C-55.

Un certain temps devra s'écouler avant que les dispositions du projet de loi C-55 puissent être mises en place, mais nous l'espérons, monsieur le Président, pour le bien de cette Chambre et pour le bien de ce pays dans les plus brefs délais possible. Celui-ci mérite d'être pris en considération par l'ensemble des Canadiens et des Canadiennes.

Monsieur le Président, je suis profondément convaincu que les Canadiens veulent l'instauration d'un processus équitable. Cependant, les Canadiens veulent fermement que nous mettions fin aux abus et nous allons le faire. C'est que nous comptons préserver la réputation du Canada en tant que pays juste, ouvert et généreux et en tant que pays où tous les citoyens respectent les lois.

• (1140)

[Traduction]

**M. Sergio Marchi (York-Ouest):** Monsieur le Président, je suis consterné par la façon dont le gouvernement national procède en cas d'urgence. Notre parti était prêt à revenir à la Chambre si le premier ministre (M. Mulroney) et le gouvernement jugeaient la situation urgente. Nous nous inquiétons cependant du fait qu'il s'est écoulé 10 jours entre le moment où le premier ministre a annoncé qu'il y avait urgence et celui où nous avons appris la date de notre retour. Ensuite, ce n'est que tard hier soir que nous avons pu examiner le projet de loi pour l'étude duquel on a rappelé les parlementaires. Enfin, nous n'avons appris qu'à 10 h 50 aujourd'hui qu'il y aurait une déclaration ministérielle ce matin.

Je n'ai pas l'intention de prétendre par dépit que le gouvernement ne devrait pas contrôler l'ordre du jour. Mais si nous devons étudier les problèmes très urgents que posent les politiques de l'immigration et des réfugiés, les Canadiens s'attendent à ce que les parlementaires qui les représentent entreprennent un débat sérieux et éclairé avec le gouvernement et le NPD comme nous sommes prêts à le faire. Cependant, on ne favorise pas un débat sérieux en gardant les autres partis dans l'ignorance: cela ne fait que susciter des commentaires désagréables que nous voulons éviter. C'est le premier point que je voulais soulever à votre intention, monsieur le Président, pour éviter que ces procédés se répètent à l'avenir.

La deuxième question dont nous devons saisir la Chambre carrément est le fait que cette situation aurait pu être évitée. On n'aurait pas dû laisser la situation se détériorer au point d'être obligé de rappeler le Parlement pour un deuxième été de suite. De concert avec des membres du NPD, des groupes d'organisations non gouvernementales, le rapport Plaut et des Canadiens de tout le pays, nous avons insisté depuis presque trois ans pour qu'il y ait une réforme et une mise à jour du système. Pourquoi? Parce que la situation des réfugiés a changé, non seulement pour ceux qui cherchent refuge au Canada mais pour tous ceux qui sont forcés de se trouver un nouveau chez-soi quelque part dans le monde.